

Règlement de l'épreuve Etoile du Jura

Age minimum : 18 ans

- Sécurité : Les participants s'engagent à respecter le code de la route et doivent se considérer comme étant en excursion personnelle, aucun signaleur ne sera présent sur l'itinéraire des petites routes du soleil.
- Port du casque obligatoire. Chaque participant doit porter une plaque de cadre fournie par l'organisation avec son nom et prénom.
- Assurance : chaque participant est tenu d'être couvert par une assurance personnelle. L'organisation a souscrit une assurance RC
- Annulation : L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, sauf raison médicale.
- Les abandons définitifs en cours de route ne peuvent être remboursés. Vous pouvez renoncer à une étape et repartir sur les suivantes.

L'inscription comprend :

- La restauration et l'hébergement dans des chambres de 2 à 4 personnes en centre de vacances
- Un ravitaillement en cours d'étape, et buffets froids à l'arrivée.
- Présence d'un ou plusieurs kinésithérapeutes.
- Présence d'une assistance mécanique en fonction du nombre de participants.